

**Manuscrit 8**  
**Lettre de Nicéphore Niépce à Vincent Chevalier**  
**14 avril 1829**

<De la main de Vincent Chevalier>  
Rep. le 23 avril<sup>1</sup>

. Châlon-Sur-Saône, le 14 avril 1829

Monsieur,

. j'ai reçu la boîte dont vous m'avez annoncé l'envoi par votre/  
lettre du 3 avril courant<sup>2</sup>. je suis également satisfait des deux/  
objectifs<sup>3</sup>, des plaques de plaqué<sup>4</sup> et de la glace dépolie ; mais/  
je regrette que les verres à Gravure aient tant de défauts ; ce qui/  
m'empêchera de les soumettre utilement à l'application que/  
j'avais en vue<sup>5</sup>. je ne désespère pas toute fois, de pouvoir les/  
employer à un autre objet ; et je n'en suis pas moins sensible/  
à l'empressement plein d'obligeance que vous avez mis à me/  
les procurer. je vous remercie aussi, Monsieur, de la plaque/  
de plaqué matée que vous m'avez envoyée pour échantillon :/  
je suis bien aise que vous ayez prévenu mes désirs à cet/  
égard, d'après la réflexion contenue dans ma première lettre<sup>6</sup>./  
je souhaite qu'un résultat décisif me mette à même de vous/  
faire de nouvelles commandes ; j'en saisirai l'occasion avec/  
un double plaisir.

. Vous recevrez, Monsieur, par le Bureau des Diligences,/  
et franche de port, la somme de 79 francs et 80 cent.<sup>mes</sup> montant//

de votre facture. cet envoi vous parviendra presque en même/  
tems que ma lettre.

. Veuillez témoigner à M<sup>r</sup>. votre fils<sup>7</sup> toute la part que/  
nous prenons à son brillant établissement<sup>8</sup>. Vous ne nous êtes/  
point trompé en pressant l'intérêt qu'il est fait pour/  
inspirer, et celui que nous attachons par là même, à une/  
circonstance qui doit décider de son bonheur : recevez, Monsieur,/

---

<sup>1</sup> Cf. Lettre de Vincent Chevalier à Nicéphore, 23 avril 1829, ASR.

<sup>2</sup> Cf. Lettre de Vincent Chevalier à Nicéphore, 3 avril 1829, ASR.

<sup>3</sup> 2 objectifs bi-convexes de « 6 pouces de diamètre » (16,2 cm) et de « 24 pouces de foyer » (65 cm de focale). Ils étaient destinés à remplacer les objectifs périscopiques de Nicéphore.

<sup>4</sup> Il s'agissait de plaques de cuivre recouvertes sur un côté d'une fine couche d'argent. Elles étaient destinées à remplacer l'étain comme support des nouvelles héliographies de Nicéphore. Dès son arrivée en Angleterre à l'automne 1827, l'inventeur avait en effet exprimé son désir de substituer le plaqué d'argent à l'étain afin que « l'opposition entre le blanc et le noir [soit] d'autant plus tranchée » (cf. Notice sur l'Héliographie, 8 décembre 1827, ASR).

<sup>5</sup> Depuis l'été 1828, Nicéphore s'intéressait de nouveau au verre, support qu'il avait déjà expérimenté à plusieurs reprises (en 1822, 1824 et 1825) car il considérait sa transparence comme un atout pour rendre les « illusions du clair-obscur et de la perspective aérienne » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 5 juin 1825, BNF). Le 20 juillet 1828, Nicéphore avait ainsi expliqué à son cousin de Curley : « [j'ai voulu] donner suite à une application nouvelle et plus intéressante de mes procédés, sur verre. les résultats que j'ai obtenus, me font regarder jusqu'ici, ce mode d'application comme le plus propre à rendre fidèlement la nature, à l'aide d'un appareil où l'image fixée se trouve réfléchie sur une glace ; ce qui ne permet pas de le confondre avec le Diorama, sous ce rapport, et ensuite parceque l'objet, vu en plein jour, n'exige pas que le spectateur soit dans l'obscurité » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 20 juillet 1828, BNF).

<sup>6</sup> « il est essentiel, à cause du reflet métallique qui contrarie la vision, de placer l'image dans un endroit peu éclairé ; ce qui me ferait vivement désirer que l'on pût détruire ce brillant du métal, sans lui communiquer en même tems, cette propriété absorbante et nuisible qu'il contracte par l'effet du blanchiment » (cf. Lettre de Nicéphore à Vincent Chevalier, 12 janvier 1829, AAS). Nicéphore parle ici de sa « première lettre » car il avait, entre temps, de nouveau écrit à l'opticien parisien, le 25 mars 1829 (document original perdu).

<sup>7</sup> Charles Louis Chevalier (1804-1859). Ingénieur opticien, il fut d'abord l'employé de son père avant d'en devenir l'associé. Dès 1839, il s'intéressa de près au daguerréotype. En 1854, il publiera un *Guide du photographe*.

<sup>8</sup> Charles Chevalier venait d'épouser Marie Zoé de Lafayette (cf. Lettre de Vincent Chevalier à Nicéphore, 3 avril 1829, ASR).

je vous prie, à ce sujet, nos bien sincères félicitations ainsi/  
que l'assurance de ma parfaite considération.

://: J.N. Niépce

://: Monsieur,  
Monsieur Vincent-Chevalier aîné,  
Ingénieur-Opticien, Breveté, Quai de l'horloge, N°69./  
. à Paris./

<Cachets postaux>  
P. 70 P. - CHÂLONS-SUR-SAÔNE  
14 AVRI 1829  
16 Avril 1829

<D'une autre main (Vincent Chevalier ?)>  
Châlons s. saône.      14 avril 1829/  
M. Niepce.